

# JOURNAL DE ROUBAIX

PREX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'étranger, les frais de poste en sus. Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINES, 42. — A BRUXELLES, RUE DE LA SORBONNE, 8. — A PARIS, CHEZ MM. HAVAS, LAFFITE ET C<sup>o</sup>, PLACE DE LA BOURSE, 8. — A BRUXELLES, A L'OFFICE DE PUBLICITE.

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE ET C<sup>o</sup>, PLACE DE LA BOURSE, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX le 31 MAI 1889

## ÉLÉGIES ITALIENNES

Il existe quelques hommes clairvoyants en Italie, mais ils se sont éveillés trop tard. C'est à l'heure où l'irréparable est consommé qu'ils se lèvent et qu'ils parlent. On attendait, sans doute, à leurs protestations une sérieuse importance morale, mais ni les événements accomplis, ni ceux qui se préparent n'en peuvent être aucunement modifiés.

Ces réflexions nous sont inspirées par la brochure qui vient de paraître à Rome sous ce titre : *Italia, 1859-1889*. On l'attribue à M. Visconti-Venosta, qui fut longtemps ministre des affaires étrangères de la dynastie des Savoie et qui l'était notamment lorsque les troupes piémontaises envahirent Rome.

Les extraits que nous en avons publiés nous permettent de pénétrer l'essence de son auteur, quel qu'il soit. Il a voulu mettre ses compatriotes en garde contre les illusions que pourraient faire naître les engagements que le roi Humbert et M. Crispi allaient recevoir à Berlin de la part de la Prusse.

Dans ce but, il a rapproché le texte de trois déclarations, d'où il résulte qu'en 1866 le roi de Prusse, devenu depuis empereur d'Allemagne, a manqué à sa parole d'honneur. Il avait engagé cette parole envers l'Autriche, afin de lui laisser croire qu'il n'existait pas de traité entre lui et le roi d'Italie, et dans le même moment, M. de Bismarck, se fondant sur ce traité, excitait l'Italie à attaquer l'Autriche la première.

Au point de vue historique, la démonstration était oiseuse. Ce que les anciens caractérisaient sous le nom de *fides pœnica* est, chez les modernes, très avasement représenté par la *fides borussica*. Ce ne fut pas seulement le roi de Prusse qui manqua, en 1866, à sa parole d'honneur; ce fut aussi M. de Bismarck, ainsi que la très péremptoirement démontré feu Eugène Poujade, dans l'ouvrage qu'il publia après 1870. La bonne foi des potentats prussiens dans l'âge contemporain n'est pas en question. Ils ont, de ce chef, un compte sérieux à régler avec l'histoire.

Ce qui est en question, c'est le point politique. Il s'agit de savoir, pour les Italiens, si M. Crispi a bien ou mal fait de conduire son souverain à Berlin et même sur la route de Strasbourg. L'auteur de la brochure incline vers la négative, et nous serions assez disposés à partager son opinion. Mais qu'importe ?

L'Italie officielle, en ce qui concerne la France, a prononcé le *consummatum est*. Tous les regrets des Italiens clairvoyants, tels que M. Visconti-Venosta, ne peuvent faire que le roi Humbert ne soit pas allé à Berlin, qu'il n'y ait pas signé une convention militaire offensive et qu'il n'ait pas accepté l'invitation d'aller à Strasbourg. Cela suffit.

Les écrits, tels que la brochure dont nous nous occupons, sont, en de telles occurrences, aussi fugitifs que les paroles. Que les Italiens gémissent sur le sort que s'est préparé l'Italie. Nous n'avons plus à nous occuper d'autre chose que de soutenir le choc futur et d'en développer les conséquences. Nous n'avons qu'à répéter avec M. Vacquerie, du *Rappel* : « Ces choses auront un lendemain. »

## LES ENFANTS IMPIES MALGRÉ EUX

On sait que le jour de la première communion, à Bruxelles, les socialistes libres-penseurs avaient organisé une odieuse parodie à laquelle ils ont associé de malheureux enfants, filles et garçons, au nombre d'une cinquantaine. Nous empruntons au *Courrier* des détails qui montrent que ces enfants ne prennent part à ces scandaleuses festivités qu'à leur corps défendant.

Un petit garçon venait d'assister à la fête socialiste. Il se trouvait sur le seuil de la *Maison du Peuple*, tout navré. Apercevant un de ses parents qui passait dans la rue, il court à lui et s'écrie : « Ce n'est pas une première communion, ça ! Manger des coupes et boire du chocolat ! On peut aller pour ça chez le pâtisier ! Dans deux ans je serai plus grand, et alors j'irai faire ma première communion dans la ville où je suis né... Je ne suis venu ici que parce que mon père m'y a forcé ! »

Un autre petit garçon, voyant une parente stationner devant la *Maison du Peuple*, l'interpelle en courant et, tout en larmes, lui dit : « On m'a forcé de venir ici ! J'aurais reçu des coups si je ne l'avais pas fait. Mais j'irai un jour faire ma première communion à l'église de la Chapelle ! »

Enfin, et ceci s'est passé devant un grand nombre de témoins : une petite fille qui avait été préparée à la première communion s'était habillée en blanc pour la cérémonie. Mais son père s'opposait à ce qu'elle allât à l'église et la conduisit à la *Maison du Peuple*. La mère suivait sa fille, accompagnée de voisins qui protestaient contre la conduite du père.

Ce groupe arrive devant l'une des portes de la Chapelle. La jeune fille s'y précipite suivie de sa mère et court prendre place parmi les communicantes. Le père libre-penseur veut pénétrer dans l'église à son tour pour arracher la jeune fille ; mais les voisins, qui accompagnent la mère et l'enfant, s'y opposent énergiquement en disant au malheureux père : « Ne faites pas ça ! Vous ne pouvez pas entrer dans l'église et confondre sa conduite, le père renonce à son projet. Son enfant a pu faire sa première communion ! »

Et voilà comment messieurs les libres-penseurs, dans leurs « temples de science » pratiquent la « liberté de conscience » !

Citons un dernier trait prouvant que nos démocrates sont les pires des intolérants :

Dimanche, vers 7 heures du soir un homme passait dans la rue de Bavrière à Bruxelles avec son enfant, qui avait fait le matin sa première communion à l'église des Minimes.

Un individu qui sortait de ce moment de la *Maison du Peuple* sortit de la façon la plus grossière le père et l'enfant et les poursuivait en criant de toutes ses forces : « Hou ! Hou ! »

Plus voyous — les compagnons de l'autre — se joignant à lui housaillèrent même l'enfant. Son chapeau neuf fut jeté dans une rigole et pistonné. Une femme, qui était intervenue, fut insultée et frappée !

Cette conduite scandaleuse a provoqué une grande indignation dans tout le quartier.

Tous ces faits prouvent que ce ne s'agit pas d'un violentant la conscience des enfants et même en terrorisant les pères et les mères de famille que les démocrates, à l'exemple des francs-maçons, redoutent quelques malheureuses victimes pour faire tomber une pierre sur le bouge est en train d'abandonner la foi de ses pères.

## LE SÉNAT

**Stance du mercredi 29 mai 1889**  
Présidence de M. HUMBERT, vice-président.  
La séance est ouverte à deux heures.

**Les crédits de 1888-89**  
L'ordre du jour appelle la discussion d'un projet de loi portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1888 et 1889.

M. Rouvier, ministre des finances. — Je demande au Sénat de voter la loi sans modification, afin de ne pas empêcher que la loi soit promulguée d'ici à la fin de l'année.

M. Boulanger, rapporteur. — Les chiffres proposés par le Sénat sont de 500 millions, ce qui est une réduction de 500 francs par rapport au budget pour le ministre de la Justice qui a nommé des employés sans avoir de crédits pour cela. (Très bien ! très bien !)

M. Rouvier. — Je sais le plus grand gré à la Commission de sa sévérité, et j'admets la justice de ses observations ; mais, je ne pense pas qu'il faille pour cela empêcher la promulgation de la loi.

M. Buffet. — La chose a passé tout de suite, les mêmes abus se reproduisent indéfiniment, le Sénat ne trouve ainsi aucun. (Très bien ! très bien !)

Je demande au Sénat de maintenir les chiffres de la Commission. (Très bien !)

Tous les articles sont adoptés selon les conclusions de la Commission et l'ensemble est lui-même adopté à l'unanimité de 193 voix.

Le Sénat adopte un projet portant ouverture de crédits au ministère du commerce et un projet de loi portant ouverture de crédits au ministère de l'Instruction publique pour la bibliothèque nationale et l'école de dessin.

**Discussion de la loi militaire**  
L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de la loi sur le recrutement.

L'article 81 est adopté ; il est relatif au recrutement et à la durée de la colonie.

M. le colonel Tresselt. — Je demande au Sénat de maintenir le paragraphe 1<sup>er</sup> de l'article 44 qui porte que les contingents coloniaux sont affectés aux troupes coloniales.

M. le général Delffs, rapporteur. — D'après le vote émis hier, on doit faire exception pour les quatre ans de service chez eux de la loi.

L'article 44, nouvelle rédaction, est adopté, ainsi que les articles 82 à 84. (Recrutement, Algérie et colonie.)

M. le général Robert. — Je demande au Sénat de rétablir l'article 85 qui impose aux ministres de la guerre et de la marine l'obligation d'assurer aux soldats les moyens de remplir leurs devoirs religieux. (Très bien ! très bien !)

J'ai, à l'appui de ma demande, l'opinion de M. de Pressensac et un vote antérieur du Sénat qui ne voudra pas se déjuger. (Très bien ! très bien !)

M. le général Delffs, rapporteur. — La Commission a pu accepter de questions religieuses. Elle a voulu faire seulement une loi militaire.

M. le baron de Lareyny. — Il faut assurer à nos soldats le droit de pouvoir remplir leurs devoirs religieux. Ne détruisons pas chez eux ce qui est une grande force. Si vous ne faites pas ce que vous demandez le général Robert, votre loi sera anti-religieuse. (Approuvements à droite.)

L'ensemble de la loi est repoussé par 174 voix contre 100.

Tout les autres articles sont adoptés.

M. le général Robert. — Les généraux qui ont commandé ces armées n'acceptent pas le service

## AU LUXEMBOURG

Calmes des plus mornes, aujourd'hui, au Sénat : la présence de M. Naquet, qui a passé quelques instants au Luxembourg, est le seul fait à signaler.

Le sénateur de Valenciennes que ses collègues pressaient de faire quelque peu, donna en notre présence à un ami, venu pour lui serrer la main, des détails sur son séjour à Londres.

M. le général, à-t-il dit, se porte à merveille ; il a de l'entraînement, il est très agréable ; les déjeuners, les dîners auxquels il convient, quotidiennement, les membres de la haute société londonienne ne le fatiguent en aucune manière.

Il a des réceptions, plus nombreuses que jamais n'ont eues d'ailleurs ses amis. Quant au travail, il est excessif ; songez que nous avons à préparer, dans des conditions particulièrement difficiles, la victoire d'octobre...

Et la Haute-Cour ? M. le sénateur.

— La Haute-Cour, nous nous en occupons bien peu, je vous assure. Nous avons eu dire qu'elle continue à travailler dans l'ombre et le mystère ; de nos collègues me disait même que ce mystère est tel qu'on ne peut arriver à dire bonjour à M. Merlin.

— Laguerre leur a fait hier une belle réclame à M. de la Commission d'Instruction ; il a rappelé leur existence au pays !

— Comptez vous repartir bientôt, M. le sénateur ?

— Dans un jour ou deux, quand j'aurai expédié ces affaires qui m'ont appelé à Paris.

Pendant cette conversation, M. Merlin et ses acolytes, menés d'une puissante loupe qu'on venait de leur apporter, examinaient certains pièces, — manuscrits dit-on — et vérifiaient les dates surchargées de quelques autres.

Entre temps des télégrammes dont un urgent, venant de Paris, étaient remis à M. Merlin qui les mettait prudemment en lieu sûr.

Les anonymes, parait-il, ont en ce moment le bras levé !

## NOUVELLES DU JOUR

**Un canal reliant Paris à la mer par Rouen**  
Paris, 29 mai. — M. Yves Guyot, ministre des travaux publics, a été entendu par la Commission chargée d'examiner la proposition de résolution tendant à la création d'un canal qui relierait Paris à la mer par Rouen.

Le ministre des travaux publics a déclaré qu'il était personnellement favorable à la combinaison proposée par M. Bouquet de la Grye, mais il a fait observer que le conseil des ministres n'avait pas encore été appelé à délibérer sur la question et que, dans ces conditions, il devait réserver son opinion de gouvernement.

Le sénateur M. Yves Guyot a exprimé l'avis que la dépense prévue par les signataires de la proposition soumise à la Chambre n'était pas exactement établie.

Dans sa pensée, il conviendrait d'augmenter les dépenses d'une certaine somme et d'établir ainsi le chiffre total à deux cent quarante millions.

**Un mariage princier**  
Londres, 29 mai. — J'ai interrogé une personne de l'entourage du Comte de Paris au sujet des bruits mis en circulation par les journaux anglais concernant les fiançailles du duc d'Orléans et de la princesse Marguerite.

Je ne suis pas en mesure de confirmer ou de démentir ces bruits, ni à confirmer cette nouvelle.

Un grand nombre de français sont arrivés à Sheen House pour assister aux noces d'argent. Des bouquets innombrables ont été envoyés de France.

Les princesses de la famille d'Orléans et les invités sont logés à Richmond.

Les princesses sont allées aujourd'hui présenter

## LEUX ENFANTS IMPIES MALGRÉ EUX

leurs hommages à la reine d'Angleterre à Windsor.

Paris, 29 mai. — M. le Comte de Paris a fait remettre à M<sup>rs</sup> R'chard une somme de dix mille francs pour être distribuée aux pauvres de sa ville natale, à l'occasion de ses noces d'argent.

(De notre correspondant particulier)

Paris, 29 mai. — On parle, dans plusieurs salons aristocratiques, d'un mariage dont la nouvelle officielle ne tardera pas à être annoncée.

Cette union est celle de Louis-Philippe-Robert d'Orléans, fils aîné du comte de Paris, avec sa cousine la princesse Marguerite, fille du duc de Chartres.

Le prince est né à Twickenham, le 6 février 1869, et la princesse est née également en 1869, le 25 janvier.

Le mariage n'aura lieu, dit-on, que dans quatre mois.

Nous donnons la nouvelle sous toutes réserves.

**M. Crispi à Milan**  
Rome, 29 mai. — Toutes les correspondances de Milan racontent que M. Crispi a préféré passer la nuit dans un grand salon, en gare à Milan, que de descendre en ville.

Des carabinieri et de nombreux agents furent postés autour du wagon, et c'est seulement ce matin, au moment du départ, que M. Crispi a reçu le Président et le syndic.

Un sergent de ville Crispi ayant été posté, des sifflements sont fait entendre. Le Président du Conseil est rentré aussitôt dans le wagon.

**L'orage dans l'Aube**  
Troyes, 29 mai. — L'orage cause les plus grands dommages dans le département de l'Aube.

Les récoltes sont perdues dans un certain nombre de communes ; les vignes, les maisons, les ponts ont été ébranlés par les masses d'eau qui se sont précipitées dans les vallées, inondant les villages, les fermes et les moulins, noyant les bestiaux, et emportant tout sur leur passage.

**Manifestation à Bruxelles**  
Bruxelles, 29 mai. — A la suite de la séance de la Chambre, une poignée d'individus, qui attendaient la sortie des ministres, ont été enlevés.

Un détachement de gendarmes et d'agents est intervenu et a opéré plusieurs arrestations.

Les manifestants se sont dispersés par bande en criant : démission !

**Une femme condamnée à mort à Madrid**  
Madrid, 29 mai. — L'affaire de la rue Fuencarral (assassinat de la veuve Varela) qui, depuis plusieurs mois, passionnait l'opinion publique, a eu son dénouement aujourd'hui.

La servante de la victime, Higima Falaguer, a été condamnée à mort, et la femme Dolores à dix-huit ans de réclusion.

Les fils Valera et William Astruc, ancien directeur de prison ont été acquittés.

**Le rapport de la Haute-Cour**  
Paris, 29 mai. — Dans une note d'allure officielle, le *Courrier du Soir* se dit en mesure d'affirmer que le rapport de la Haute-Cour était à la veille de paraître quand a été annoncée l'interpellation de M. Laguerre, mais que la publication en a été retardée parce que la Haute-Cour n'a pas voulu s'occuper de questions extérieures.

Nous ferons remarquer que la note de ce journal est en contradiction avec l'opération de l'examen au microscope de plusieurs pièces de l'Instruction, opérée à laquelle MM. Merlin et consorts se sont livrés aujourd'hui, et à laquelle ils n'auraient pas pu avoir recours si le rapport eût été prêt, par conséquent le travail terminé.

**Un nouveau steamer à marche rapide entre Calais et Douvres**  
Londres, 29 mai. — Les essais du nouveau steamer *Calais Douvres*, construit par la Compagnie de London-Clatham et Dover Railway ont donné des résultats vraiment surprenants comme rapidité.

La marche obtenue par ce steamer est de vingt-deux nœuds et demi à l'heure. Elle est par conséquent de deux nœuds supérieure à la marche déjà si rapide des steamers *Victoria* et *Express*, appartenant à la même compagnie.

C'est, nous croyons, la plus grande vitesse obtenue jusqu'à ce jour.

Ce nouveau steamer sera spécialement affecté au Cleb-Train.

**La commission de l'armée**  
Paris, 29 mai. — La commission de l'armée a entendu le rapport de M. Ménilon sur les retraites proportionnelles des officiers.

Les conclusions sont conformes à celles du projet ministériel pendant l'année 1889.

Le ministre demande de pouvoir mettre à la retraite deux cents officiers ayant vingt ans de

## LES MARCHÉS A TERME

**BULLETIN DU JOUR**  
31 mai.

ROUBAIX-TOURCOING. — Il n'y a pas de changement sensible aujourd'hui dans le terme du marché qui reste calme.

On a enregistré :

Contrat 1 : sur juin 20,000 k. à 5.82 1/2 ; sur juillet 15,000 à 5.87 1/2 ; sur août 5,000 à 5.90 ; sur septembre 25,000 à 5.90 ; sur octobre 25,000 à 5.90 ; sur janvier 15,000 à 5.82 1/2 ensemble, 110,000 k.

Contrat 2 : sur juin 5,000 à 5.65. Total de la journée : 115,000 kil.

Total du mois : type 1, 2,415,000 kil. ; type 2, 450,000 kil. ; type irréductible, 5,000 kil., soit 2,870,000 kil.

ANVERS. — Marché toujours calme sans variations sensibles dans les cours.

On a traité :

Peignés français : 15,000 kil. sur août, 10,000 sur septembre et 10,000 sur novembre.

Peignés allemands : 15,000 kil. sur juin, 20,000 sur juillet, 40,000 sur août, 55,000 sur septembre, 5,000 sur octobre, 30,000 sur novembre, 5,000 sur décembre et 20,000 sur février.

Total 225,000 kil.

LE HAVRE. — Marché calme ; on a fait 25 balles sur mai à 167 fr.

## BOURSE DE PARIS

du vendredi 31 mai  
(par voie télégraphique et par FIL SPÉCIAL)

Cours précédent	VALEURS	Cours d'aujourd'hui	Cours de 2 h.	Cours de clôture
80 70	Fonds d'Etat	80 70	80 90	80 85
104 20	1 1/2 1883	104 20	104 40	104 32
97 00	Italie 5 1/2	97 15	97 20	97 25
49 40	Egypte 4 1/2	49 40	49 50	49 52
87 2 1/2	Extérieure 4 1/2	87 1 1/2	87 1 1/2	87 1 1/2
87 2 1/2	Hongrie 4 1/2	87 1 1/2	87 1 1/2	87 1 1/2
58 1 1/2	1 1/2 Portugal	58 1 1/2	58 1 1/2	58 1 1/2
99 1 1/2	Commodités anglaises	99 1 1/2	99 1 1/2	99 1 1/2
91 1 1/2	Rente 1889	91 1 1/2	91 1 1/2	91 1 1/2
91 1 1/2	Rente 1893	91 1 1/2	91 1 1/2	91 1 1/2
4030	Sociétés de Crédit	4030	4030	4030
521	Banque de France	521	521	521
722	Banque d'Escompte	722	722	722
122	B. Paris et C. Pays-Bas	122	122	122
133	Credit Foncier	133	133	133
443	Credit Mobilier	443	443	443
581	Credit Lyonnais	581	581	581
697	Banque Ottomane	697	697	697
1810	Chemins de fer	1810	1810	1810
1385	Nord	1385	1385	1385
1305	Paris-Lyon-Méditerranée	1305	1305	1305
1305	Orientaux	1305	1305	1305
1305	Autrichiens	1305	1305	1305
249	Combrailles	249	249	249
375	Nord-Espagne	375	375	375
375	Saragossa	375	375	375
1390	Valparaisien	1390	1390	1390
85 50	Métallurgie	85 50	85 50	85 50
25 50	Panama	25 50	25 50	25 50
25 50	Suez	25 50	25 50	25 50
25 50	Suez	25 50	25 50	25 50
25 50	Mines	25 50	25 50	25 50
25 50	Rio-Tinto	25 50	25 50	25 50
25 50	Tharsus	25 50	25 50	25 50
25 50	de Hoch	25 50	25 50	25 50

## DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

**Tremblements de terre**  
Le Havre, 31 mai. — Hier soir, à huit heures vingt-cinq, un tremblement de terre ondulatoire assez violent a été ressenti, dans la partie nord de la ville du Havre, il n'a duré que quelques secondes ; sa direction était du nord-est au sud-ouest.

L'émotion est générale. On n'a eu connaissance d'aucun accident.

Cherbourg, 31 mai. — A huit heures vingt-trois heures cinquante a ressenti pendant six à sept secondes environ, les secousses d'un violent tremblement de terre.

Un clocheton de la cathédrale s'est effondré ; nombre de maisons ont eu leurs vitres brisées ; plusieurs personnes ont été renversées.

Cette première secousse a été suivie de deux autres moins violentes.

On redoute des sinistres.

Rouen, 31 mai. — Un tremblement de terre, dont la secousse a duré trois ou quatre secondes, a impressionné vivement hier soir, à huit heures et demie, une partie des habitants de Rouen. On ne signale pas d'accident.

**Guillaume II en Angleterre**  
Berlin, 31 mai. — L'Empereur a annoncé officiellement qu'il partirait le 15 juillet pour l'Angleterre ; le comte Herbert de Bismarck l'accompagne ainsi qu'un nombreux état-major ; il partira de Wilhelmshaven sur son yacht, accompagné de toute l'escadre allemande.

**Mort du peintre Mazerolle**  
Paris, 31 mai. — Le peintre Mazerolle a succombé hier dans son appartement de la rue du Rocher. Il était dans sa soixante-deuxième année.

Mazerolle se fit remarquer d'abord par des œuvres religieuses ; il eut une médaille de troisième classe en 1857. L'agriculture, le Commerce, le Travail, en 1881. L'agriculture, le Commerce, le Travail, en 1881. L'agriculture, le Commerce, le Travail, en 1881.

M. Crispi a été nommé ministre des affaires étrangères de la dynastie des Savoie et qui l'était notamment lorsque les troupes piémontaises envahirent Rome.

## DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

**Les procès Quesnay de Beaurepaire**  
Paris, 31 mai. — Aujourd'hui est venu, devant la Cour, l'appel formé par M. le procureur général Quesnay de Beaurepaire, contre les jugements correctionnels, qui ont tranché la question de compétence, et qui l'ont condamné à l'amende, dans les différentes affaires, intentées par lui, aux journaux de Paris.

Battu et mécontent, M. Quesnay de Beaurepaire demande à la Cour de réformer les décisions qui ont fait justice de ses thèses.

Le *Gaulois*, *L'Autorité*, *L'Intransigeant*, *Le Tri-boulet*, et M. de Beaurepaire-Louvigny, déposent, au début de l'audience, des conclusions tendant à la récusation du procureur général Quesnay, et à celle de tous les avocats généraux et substituts, pour cause de suspicion légitime.

La Cour rend un arrêt qui les déboute et les condamne chacun à cent fr. d'amende.

Dans les conditions, les parties, formant pourvoi en cassation et réclament de nouvelles conclusions tendant à la remise de l'affaire, jusqu'à ce que la Cour suprême ait prononcé.

Cette fois encore, la Cour prononce le rejet, déclarant qu'elle n'a pas à donner acte des pourvois, et dénonce, au surplus, qu'ils ne sont pas suspensifs.

Passant outre, appelant les affaires pour être plaidées au fond, tous les journalistes assignés sont défaut, et la Cour n'a plus devant elle que la *Gazette de France* et la *Presse*, qui acceptent le débat.

Deux fois, dit la *Gazette de France*, doivent être particulièrement remarqués.

D'une part, plusieurs avocats ont refusé d'instruire, en regard à la qualité de procureur général de M. Quesnay.

De l'autre, deux conseillers n'ont point voulu siéger, le premier, avec une impartialité qui l'honore, ne s'est point cru en droit de se prononcer contre un homme qui a combattu, M. Quesnay.

Le second, parent d'une notabilité politique, a pensé qu'il ne pouvait prendre part au débat.

## LES MARCHÉS A TERME

**BULLETIN DU JOUR**  
31 mai.

ROUBAIX-TOURCOING. — Il n'y a pas de changement sensible aujourd'hui dans le terme du marché qui reste calme.

On a enregistré :

Contrat 1 : sur juin 20,000 k. à 5.82 1/2 ; sur juillet 15,000 à 5.87 1/2 ; sur août 5,000 à 5.90 ; sur septembre 25,000 à 5.90 ; sur octobre 25,000 à 5.90 ; sur janvier 15,000 à 5.82 1/2 ensemble, 110,000 k.

Contrat 2 : sur juin 5,000 à 5.65. Total de la journée : 115,000 kil.

Total du mois : type 1, 2,415,000 kil. ; type 2, 450,000 kil. ; type irréductible, 5,000 kil., soit 2,870,000 kil.

ANVERS. — Marché toujours calme sans variations sensibles dans les cours.

On a traité :

Peignés français : 15,000 kil. sur août, 10,000 sur septembre et 10,000 sur novembre.

Peignés allemands : 15,000 kil. sur juin, 20,000 sur juillet, 40,000 sur août, 55,000 sur septembre, 5,000 sur octobre, 30,000 sur novembre, 5,000 sur décembre et 20,000 sur février.

Total 225,000 kil.

LE HAVRE. — Marché calme ; on a fait 25 balles sur mai à 167 fr.

## LES MARCHÉS A TERME

**BULLETIN DU JOUR**  
31 mai.

ROUBAIX-TOURCOING. — Il n'y a pas de changement sensible aujourd'hui dans le terme du marché qui reste calme.

On a enregistré :

Contrat 1 : sur juin 20,000 k. à 5.82 1/2 ; sur juillet 15,000 à 5.87 1/2 ; sur août 5,000 à 5.90 ; sur septembre 25,000 à 5.90 ; sur octobre 25,000 à 5.90 ; sur janvier 15,000 à 5.82 1/2 ensemble, 110,000 k.

Contrat 2 : sur juin 5,000 à 5.65. Total de la journée : 115,000 kil.

Total du mois : type 1, 2,415,000 kil. ; type 2, 450,000 kil. ; type irréductible, 5,000 kil., soit 2,870,000 kil.

ANVERS. — Marché toujours calme sans variations sensibles dans les cours.

On a traité :

Peignés français : 15,000 kil. sur août, 10,000 sur septembre et 10,000 sur novembre.

Peignés allemands : 15,000 kil. sur juin, 20,000 sur juillet, 40,000 sur août, 55,000 sur septembre, 5,000 sur octobre, 30,000 sur novembre, 5,000 sur décembre et 20,000 sur février.

Total 225,000 kil.

LE HAVRE. — Marché calme ; on a fait 25 balles sur mai à 167 fr.

## BUREAU DES POSTES DE ROUBAIX

DÉPART. — soir

3 h. 10. — Lille. — Croix. — Valenciennes. — Wattrelos. — Dombasle. — Cambrai. — Amiens. — Reims. — Ligne de Paris. — Arras. — 4 h. 45. — Fourmies. — Avesnes. — Avesnes-sur-Helpe. — Maubeuge. — Allennes. — 7 h. 50. — Ligne de Paris. — Ligne de Calais. — Angleters.

8 h. 55. — Lille. — Tourcoing. — Lanoy. — Wattrelos. — Dombasle. — Cambrai. — Amiens. — Reims. — Ligne de Paris. — Arras. — 4 h. 45. — Fourmies. — Avesnes. — Avesnes-sur-Helpe. — Maubeuge. — Allennes. — 7 h. 50. — Ligne de Paris. — Ligne de Calais. — Angleters. — Belgique. — Pays étrangers.